



Compte rendu  
de la Réunion du **Comité de Préfiguration**  
vendredi 13 septembre 2019  
à la Bergerie du Bleu 33600-PESSAC



**Objet de la séance** : synthétiser les éléments proposés au cours de la réunion du 18 juillet dernier à Saint-Romain-la-Virvée en vue de la création d'une manifestation destinée à valoriser au sens large du terme, les produits de nos deux terroirs .

Les présents étaient : **Pierrick JAGORET**, Responsable du Développement de France Bleu Nouvelle-Aquitaine ; **Dominique ARGANS**, Consultant Événementiel ; **Laurent LECHEVALLIER** Chargé de Mission Région Nouvelle-Aquitaine ; **Jean-Baptiste CASENAVE** vice-président IGNA ; **Dorothee MAULIN** Trésorière ACNA ; **Jean-Claude MAULIN** Conseil d'Administration ACNA ; **Yvon JOUSSON** Vice président ACNA ; **Alain DEGORCEIX** président du Conseil d'Administration ACNA .

La séance débute à 10h00 précises par un tour de table afin que chaque participant soit connu des autres .

En préambule le Président de l'ACNA après avoir rappelé l'objet qui nous réunit demande s'il correspond bien à chacune de nos attentes ?

Aucune objection ni amendement n'étant proposé , il est validé de fait.

Ensuite il interroge pour que soit donné un nom à cette manifestation, en soulignant la nécessité d'ouverture, et à ses yeux, la nécessité de regrouper culture, tourisme et gastronomie? en réponse il est repris par plusieurs intervenants que le nom s'imposera de lui-même quand le contenu sera écrit .

Pierrick propose que le cadre de la manifestation soit défini ; pour quelle participation, artisans, transformateurs, confréries ? quelle affectation pour les stands ?

Quelles animations ? quels produits devront être retenus , etc..?

Chacune et chacun s'étant exprimés il est convenu que chaque confrérie prenante aura à sa disposition un emplacement dont le linéaire sera réparti entre producteurs choisis pour la spécificité remarquable de leur produit, moyennant une participation financière, mais l'entrée du public sera gratuite .

Pour atteindre cet objectif les confréries devront recenser sur leur territoire respectif les produits qui entrent dans ce cadre d'excellence et **deviendront ainsi les garants** de leur choix .

Il est évoqué aussi la présence des éleveurs pour que la chaîne de production soit complète du champ où de la mer jusqu'à l'assiette., mais en porcelaine de Limoges posée sur une nappe du Pays Basque, en y associant ainsi les Arts de la Table et le savoir vivre à la française en général et de notre région en particulier .

La mise en place d'une manifestation de ce type étant lourde et supposant une longue préparation en amont, elle ne peut se dérouler sur une seule journée.

Il est avancé un espace temps de 2½ jours, du vendredi AM au dimanche soir ce qui est accepté unanimement .

Ensemble Pierrick et Dominique font une proposition du lieu où pourrait se tenir la première édition : **ARCACHON** .

Ils nous présentent les avantages de retenir cette proposition : → mise à disposition gratuite du Palais des Congrès 800 m<sup>2</sup> sur deux étages avec auditorium pour faire des conférences et accès à la plage pour installer une scène pour des concerts où autres animations jumelées avec des banquets sous barnums le vendredi et le samedi soir .

La période qui pourrait être retenue pour la réalisation, pourrait être suivant les disponibilités au printemps , en avril ou mai .., ou au début de l'automne en septembre ou octobre ?

L'hébergement des acteurs est évoqué en rappelant que les confréries ne sont composés que de bénévoles .

Les réponses apportées démontrent l'étendue et la variation de l'offre en la matière allant du bungalow dans les multiples campings qui entourent la cité jusqu'aux hôtels 5 étoiles .

Le temps venu Alain se propose de négocier avec les campings pour avoir des prix d'accueil préférentiels !

Ensuite Dominique au fait de ce genre d'animation nous indique à la louche que l'enveloppe maximum à trouver pour le financement, se situerait entre 150 000 et 200 000 € .

Des noms sont avancés pour l'abonder , la Région et ou l'AANA ; la Communauté de Commune ; le SIBA, Pôle de Promotion du Bassin ; le Crédit Agricole etc...

Pour attirer les investisseurs privés il faut leur permettre de défiscaliser l'enveloppe

qui pourrait nous être remise ; et à ce titre nous serons certainement obligés de créer une structure juridique de type fondation pour répondre à cette attente .  
Alain se charge de débroussailler le terrain pour répondre à notre interrogation .  
Les recettes envisagées et possibles pourraient provenir en plus du linéaire payé par les producteurs aux confréries, de participations sur les ventes de repas des deux banquets .

Enfin il est posé l'idée d'avoir un parrain pour cette manifestation , le nom de Guillaume CANET est évoqué à double titre, car il sort un film qui valorise le travail des petits producteurs et d'autre part il possède une résidence sur le Bassin .

Au cours de cette réunion, nous avons fredonné la mélodie , il ne reste plus qu'à faire les accords de musique et écrire les paroles de la chanson, ce qui va être réalisé dans un second temps après avoir visité sur place, ce Palais des Congrès, où nous tiendrons notre prochaine réunion .

A 12h30 la réunion pris fin mais se prolongea par un déjeuner pris en commun convivial et fraternel .



*Palais des Congrès d'Arcachon*

Le PCA de l'ACNA  
Alain DEGORCEIX

